

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire



سلطة الضبط للبريد و المواصلات السلكية و اللاسلكية

Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications



## AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

N°01/2016

Dans le cadre de la politique du Gouvernement tendant à renforcer le développement du Haut Débit Mobile en Algérie, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), annonce que la date **d'ouverture à la concurrence pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G)** est fixée au **jeudi 7 janvier 2016**.

L'ARPT lance, à cet effet, un **appel à la concurrence national** en direction des opérateurs de télécommunications mobiles de droit algérien pour :

**l'octroi de trois (03) licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G) et de fourniture de services au public.**

Les opérateurs concernés peuvent retirer le dossier d'appel à la concurrence au siège de l'**Autorité de régulation (ARPT)** sis au : **1 Rue, Kaddour Rahim, 16008 Hussein-Dey, Alger**

entre le **dimanche 10 janvier 2016 et le mercredi 13 janvier 2016 de 9h00 à 12h00**, contre le règlement par chèque libellé à l'ordre de « Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) » de la somme de cent mille dinars algériens (100 000,00 DA).